



Chambre de commerce de Montréal

92e rapport annuel — 1978-1979

Les sommets de l'exercice

La fiscalité et les relations de travail

1978-1979: un exercice marqué profondément par le goût de l'action; "la libre entreprise" rappelait le président lors de son entrée en fonction, le 13 septembre 1978, "faut-il le souligner au risque de tomber dans le pléonasme, se doit d'être entreprenante... Les hommes d'affaires se doivent de maintenir le rythme du progrès et prendre l'initiative de rechercher les ajustements qui permettront au système de libre entreprise de continuer à produire des résultats de plus en plus satisfaisants pour l'ensemble de la société." C'est également un exercice au cours duquel une fiscalité entravante, résultante d'un poids et d'une présence excessifs de l'Etat contemporain, de quelque palier soit-il comme le constataient les travaux du Congrès 1978, a déployé son ombre menaçante dans les cieux de la belle Province. La Chambre, par la voix de ses principaux porte-parole, n'aura donc pas raté une occasion, au cours des douze mois écoulés de rappeler ce poids excessif de l'Etat dans la très grande majorité de ses interventions publiques. Et, à chaque occasion, elle a invité les gouvernements

de tous ordres à reviser leurs politiques fiscales en tenant compte des lois inéluctables de l'économie et de l'urgence d'assurer un climat propice au développement économique de la région métropolitaine en particulier, toujours aux prises avec un taux de chômage élevé et une inflation que l'on ne semble pas capable de mater.

C'est ainsi que dans la vingtaine d'éditoriaux du bulletin Commerce-Montréal, pas moins d'une douzaine furent consacrés aux questions économiques et fiscales. Que ce soit dans "Le vrai visage de l'économie", "R.S.V.P. monsieur Parizeau", "Budget de la CUM", "Où commence l'économie dirigée", "L'Etat économique de Montréal et les actions à entreprendre", "La fiscalité un enjeu crucial", etc, la Chambre s'est montrée d'une remarquable consistance pour enjoindre les gouvernements à se poser la question cruciale: la politique fiscale tient-elle compte des objectifs économiques? On doit noter, un an plus tard, que personne n'a encore véritablement répondu à cette question d'actualité.

Dans le domaine des RELATIONS DE TRAVAIL, dès le 1er septembre 1978, dans un communiqué remis à la presse, la Chambre insistait pour que la rémunération globale du salarié de l'Etat, y compris la valeur de sa sécurité d'emploi, soit clairement établie, de façon à ce que les contribuables sachent vraiment ce qu'il leur en coûte pour se payer le luxe de l'administration publique que l'on connaît. Non seulement cette requête élémentaire demeure-t-elle sans réponse, mais bientôt, au cours de l'automne qui vient, assisterons-nous possiblement à un affrontement colossal entre le gouvernement et ses employés du secteur public. Toute la population en paiera les frais sans savoir, encore une fois, sur quelle base les calculer et encore moins leurs conséquences fiscales! Les travaux du comité de relations de travail de la Chambre, au cours de l'exercice 78-79, pour leur part concluent essentiellement sur deux points. Premièrement, à la nécessaire transparence des avantages dont bénéficient les employés de l'Etat. Ainsi, salaire, vacances, congés statutaires, congés de maladie, clauses sabatiques, congés sociaux, régime de retraite indexé, clauses d'indexation, régime d'assurance, sécurité d'emploi, etc, devraient-ils être connus, mais en plus cette rémunération globale devrait être comparée à la charge de travail. Et, ensuite, parce que le gouvernement provincial a pris la fâcheuse habitude d'assimiler secteur public et secteur privé dans sa conception des relations de travail, sans prévoir d'alternatives aux garde-fous garants d'un

la chambre commerce du district de montréal

1080 Côte du Beaver Hall, Montréal Québec, Canada, H2Z 1T1 (514) 866-2861

La Chambre de commerce du district de Montréal, fondée en 1886 et incorporée en vertu du chapitre 88 de la loi 58-59 Victoria, est depuis le huit novembre 1967, constituée par lettres patentes en corporation sous le régime de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes.

"La Chambre de commerce du district de Montréal a pour but de contribuer à l'essor économique et à la prospérité du milieu dans le respect des valeurs humaines et sociales de la communauté."

"La Chambre centre son activité sur le développement et l'éducation économiques des citoyens du milieu métropolitain, ceux de langue française en particulier. De plus, à cause de sa position au sein de la communauté, elle s'intéresse aussi à des questions économiques et sociales de plus grande envergure. Elle touche donc au développement des intérêts de toute la collectivité québécoise dont Montréal constitue le noyau essentiel. Par son action communautaire, la Chambre contribue au progrès de tous les Canadiens, qu'ils soient membres ou non de la Chambre."

Suite à la page 3

Le Conseil d'administration en 1978-1979



Le président

M. Yves Guérard
F.I.C.A. - F.S.A.
Président
Pouliot, Guérard &
Associés Inc.

Le président du Conseil

M. J.V. Raymond Cyr
Vice-président exécutif -
région du Québec
Bell Canada

Le 1^{er} vice-président

M. Dan V. Pleshoyano
Président
La Brasserie Molson
du Québec Ltée

Les vice-présidents

M. Jacques Deschênes
Président
Deschênes & Fils (1969) Ltée

M. Guy J. Desmarais
Président et chef de la
direction
Geoffrion, Robert & Gélinas Ltée

M. Jacques Douville
Vice-président exécutif et
directeur général en chef
La Banque Canadienne Nationale

M. Albert Hudon
Président
Miron Compagnie Ltée

Le trésorier

M. Jean-Michel Paris
Directeur général adjoint
Caisse de dépôt et placement
du Québec

Le secrétaire

M. Pierre Lortie
Directeur général et vice-
président exécutif
Secor Inc.

Les conseillers (*: membre du Bureau)

M. Marc Bovet
Bovet Inc.

M. J.V. Raymond Cyr*

M. Jacques Deschênes*

M. Guy J. Desmarais*

M. Paul Desrochers
Maislin Industries Ltée

M. Jacques Douville*

M. Gilles Fontaine
Les Produits d'Acier
Phoenix Ltée

M. Pierre Fréchette
La Banque Royale du Canada

M. Yves Guérard*

M. Albert Hudon*

M. Stephen Jarislowsky
Jarislowsky Fraser Co.
Limited

M. Daniel Johnson
Power Corporation of Canada
Limited

M. Georges Lafond
Hydro-Québec

M. Pierre Laurin
Ecole des Hautes Etudes
Commerciales

M. Pierre Lortie*

M. Yvon H. Masse
Canadien National

M. Claude Marceau
Allied Bearing Co. Ltd

M. Raymond Morcel
Price Waterhouse & Cie

M. Phillip O'Brien
Devencore Realties Ltd

M. Jean-Michel Paris *

M. Dan V. Pleshoyano *

M. André Riendeau, L.Ph.
Omnimédic Inc.

M. Bruno Riverin
Union régionale de Montréal des
caisses populaires Desjardins

M. Louis Rousseau
Molson, Rousseau & Cie Ltée

M. Marcelin Tremblay
Les Prévoyants du Canada

Mme Jeannine Guillevin-Wood
Guillevin Allied Ltd

Le secrétariat

M. André Vallerand
Directeur général

M. André Hains
Directeur des activités
publiques

Mlle Marie-Paule Durocher
Renseignements

M. Charles Bélanger
Directeur général
adjoint

M. Gilles Laprise
promotion

M. Gaston Mallette
comptabilité

Mlle Denise Lizotte
Services administratifs

Mme Micheline Comeau
Organisation des activités
publiques

Suite de la page 1

meilleur équilibre dans le secteur privé où doivent continuer de prévaloir compétition et concurrence pour assurer l'excellence, la Chambre conclut à l'impérieuse nécessité d'une refonte du Code et des divers règlements régissant le travail. Il n'y a, en effet pas qu'une seule vérité en matière de relations de travail, fut-elle gouvernementale: on ne gère pas une école ou un hôpital ou d'autres services essentiels comme une manufacture ou une usine dont la production n'est pas irremplaçable! Et les impératifs et motifs qui mènent les secteurs public et privé ne sont pas nécessairement du même ordre: le gouvernement se doit de tenir compte de cette réalité dans son désir de constamment améliorer les relations de travail sur son territoire. Autrement, il privilégie ses employés au détriment de l'ensemble des citoyens et impose des charges économiques pénalisantes et démotivantes à l'entrepreneuriat dont toute la société paie le prix sous la forme d'une prospérité anémiée et d'une création d'emplois ralentie.

Dans un autre ordre d'idées, mais toujours axées sur la présence et le poids excessifs de l'Etat qui se traduit par une fiscalité un peu débridée, la Chambre, non seulement s'en est-elle prise aux mesures du budget Parizeau, en ce qui concerne la fiscalité des cadres, mais également à celles qui astreignent les administrations régionales et municipales à n'être pratiquement pas capables de comprimer leurs budgets. C'est ainsi que la Chambre, après des études et mémoires préparés au sein du comité des AFFAIRES MUNICIPALES, est-elle intervenue auprès des ministres Parizeau et Tardif, pour réclamer une réforme en profondeur de la fiscalité municipale, afin de doter les municipalités et communautés urbaines d'une autonomie fiscale normale au nom du principe du contrôle sur les dépenses publiques. Par exemple, la Chambre recommandait le transfert exclusif du champ d'impôt scolaire aux municipalités, y compris ce qui concerne les dépenses inadmissibles, ainsi que le maintien de la taxe de vente en l'état actuel, un incitatif pour les municipalités à l'implantation de commerces sur leurs territoires. Le gouvernement, dans les deux cas, a choisi la demi-mesure: oui au transfert exclusif de l'impôt foncier aux municipalités; non en ce qui a trait aux dépenses inadmissibles et à la taxe de vente en l'état actuel, remplaçant cette dernière par l'instauration d'un fonds de péréquation. Dans les deux cas, en somme, le gouvernement provincial s'est gardé des mesures importantes d'interventions au plan municipal, réduisant d'autant la marge de manœuvre des collectivités locales.

Toujours dans le domaine municipal, mais cette fois au plan de la C.U.M., la Chambre présentait le 20 juin dernier un mémoire au Conseil de Sécurité publique de la CUM faisant état de nos préoccupations grandissantes à l'égard de la spirale des coûts policiers au cours de la dernière décennie. Encore ici, la Chambre, au nom du principe du contrôle des dépenses publiques, a déclaré tout simplement ne pas admettre comme inéluctables et irrémédiables les projections de 1979, à l'effet que les coûts policiers, de \$193 millions qu'ils sont aujourd'hui, grimpent jusqu'à \$250 millions en 1982.

Ces préoccupations fiscales, tant pour les cadres que pour les entreprises, sièges sociaux et administrations municipales, ont connu leur coup d'envoi lors d'un colloque organisé par la Chambre le 20 octobre 1978 et auquel devait participer le Ministre des Finances, Jacques Parizeau. Dans son allocution d'ouverture, attaquant le problème de front, le président de la Chambre avait déclaré: "Le dynamisme de Montréal est gravement hypothéqué lorsque le développement des entreprises tend à s'effectuer hors du Québec, suite à l'augmentation induite des coûts de main d'oeuvre ou parce qu'il s'avère difficile d'y attirer ou d'y retenir les compétences qui assurent ce dynamisme, compte tenu du biais fiscal dont on surcharge les agents économiques les plus déterminants et qui, en raison de leurs compétences particulières, jouissent également d'une plus grande mobilité, privilège qui n'est pas celui de nombre d'individus à revenus plus modestes dont les possibilités d'emplois et de rémunération sont fonction de ce dynamisme de l'économie." Pour toute réponse, le ministre Parizeau, lors de la présentation de son budget en avril dernier offrait un abri fiscal élargi aux contribuables à revenus plus élevés, dont plusieurs se sont prévalus avec empressement; la portée limitée de telles mesures laisse entier le problème fondamental d'une fiscalité jugée punitive et par conséquent, contre-productive. Ceci est tellement vrai que durant les mois de cet été 1979, la Chambre devait émettre deux communiqués, l'un déplorant le déménagement à Ottawa du Centre de recherche de Transports Canada et le transfert à Mississauga de quelques 300 ingénieurs et chercheurs de la Pratt and Whitney, et l'autre demandant au gouvernement fédéral de ne pas différer davantage le lancement des travaux de la Place Guy Favreau, ainsi que de procéder, tel que prévu, à l'implantation, à Boucherville, de l'Institut de recherche sur les matériaux. Si la fiscalité québécoise était moins onéreuse et son climat plus propice à l'entrepreneuriat, la Chambre n'aurait pas à mener de tels combats purement défensifs.

Les membres de la Chambre

| | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 |
|-----------------------|--------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------|
| | <i>(au 31 mai)</i> | | | | | | |
| Membres individuels | 1,104 | 1,177 | 1,009 | 981 | 982 | 943 | 915 |
| Délégués des sociétés | 2,772 | 2,747 | 3,112 | 3,589 | 3,877 | 3,984 | 4092 |
| TOTAL: | 3,876 | 3,924 | 4,121 | 4,570 | 4,859 | 4,927 | 5007 |
| Sociétés adhérentes | 727 | 727 | 767 | 777 | 800 | 813 | 815 |

La question constitutionnelle

La Chambre de commerce de Montréal a, sur la question constitutionnelle, une approche prudente en ce qu'elle a choisi de ne pas prendre de position globale, se limitant à des interventions ponctuelles sur des aspects directement reliés à son champ de compétence et qui concernent plus spécifiquement les hommes d'affaires. Chaque citoyen a rappelé le Président doit pouvoir exprimer démocratiquement un choix global lors du référendum, selon son appréciation personnelle du poids qu'il convient d'accorder à divers facteurs tant économiques que non-économiques.

• Suite à la page 4

Les activités publiques 1978-1979

| | Nombre de participants |
|-----------------------------------|------------------------|
| Les 23 déjeuners-causeries | 7,205 |
| La réception du Nouvel an | 1,500 |
| L'Assemblée générale annuelle | 219 |
| Le tournoi de golf et le banquet | 241 |
| La soirée au Théâtre La Poudrière | 154 |
| Soirée Casino | 400 |
| Le congrès au Manoir Richelieu | 325 |

Les visites industrielles et les voyages

| | |
|---|-----|
| Baie James (LG 2) - Ciments Canada Lafarge - Usine de filtration Des Baillets - Canadair - IREQ - Mirabel - Baie James (LG 2). | 287 |
|---|-----|

Les stages de perfectionnement

| | |
|---|-----|
| La communication écrite - La gestion des documents - La gestion des approvi- sionnements - Leadership et communica- tion - Leadership et motivation - Ré- daction de rapports - Secrétaire de di- rection - Sélection du personnel - Vente-quincaillerie, matériaux de cons- truction. | 175 |
|---|-----|

Les sessions d'information

| | |
|---|----|
| Les incidences économiques des change- ments fiscaux - Le financement dans l'entreprise - Rapport CEFECQ. | 72 |
| TOTAL: 10,578 | |

Les présidents de comité

Les comités des déjeuners-causeries

Conférenciers: Noël Pérusse
Accueil des invités d'honneur: Arthur de Palma
Mise en marché: Paul Poulin
Général de réception: Gaston Boucher

Les comités du congrès annuel

Organisation générale: Emilien Drapeau
Programme: Yvon Marcoux
Mise en marché: Ferdinand Renaud

Les comités de recherche

Education économique: Claude Perron
Relations de travail: Daniel Johnson
Port de Montréal: Serge Beaudoin
Transport en commun: Paul Berthiaume
Affaires municipales: Serge Saucier,
Robert Panet-Raymond
Promotion Montréal: Pierre Gauvreault
Tourisme: André Villeneuve
Constitutionnel: Claude Marceau
Import/Export: Paul Gérin-Lajoie

Les comités des autres activités

Opération 1+1: Jacques Deschênes
Réception du Nouvel an 79: Frank Léveillé
Sports & Loisirs: Pierre Gratton
Visites & voyages: Léo Sharry

Suite de la page 3

A cette fin, un comité a été créé sous la présidence de monsieur Claude Marceau, administrateur de la Chambre, qui a pour mandat de coordonner les études requises pour la constitution de dossiers sur un certain nombre de sujets touchant les domaines retenus par la Chambre comme présentant un intérêt particulier. Deux interventions ont d'ailleurs été publiées en septembre et octobre 1978 dans Commerce-Montréal, portant respectivement sur l'équilibre des économies régionales et sur la question monétaire.

La recherche d'activités de développement

La Chambre ne s'est pas bornée au cours de l'exercice 1978-1979 à souligner les faiblesses de la fiscalité québécoise par rapport au style de fiscalité généralement pratiquée sur le continent nord-américain, mais elle a vraiment cherché à appuyer, à différentes occasions, sa contribution à l'essor du développement économique de Montréal.

Ainsi, dès le début de l'année 1979, la Chambre a rassemblé et présenté au public un ensemble de données et de considérations qui décrivait utilement la situation économique de Montréal et les voies à emprunter pour pallier à certaines de ses faiblesses dont elle soulignait le caractère remédiable. "L'Etat économique de Montréal et les actions à entreprendre" document établi à la Chambre sur la base d'une étude réalisée par l'économiste Pierre Lemieux, révèle que si la situation économique de Montréal est préoccupante, et ce depuis plusieurs années, le pessimisme de plus en plus marqué auquel donne lieu la détérioration récente est néanmoins exagéré. Si ce document, souligne à nouveau le fardeau fiscal démolissant qui frappe certaines catégories d'entreprises, ainsi que les agents économiques parmi les plus productifs, il lançait encore plus une invitation sans équivoque aux hommes politiques du jour: n'ayez crainte d'affirmer haut et clair et publiquement, et non seulement dans les conversations privées, qu'il y a encore au Québec, à côté de la bureaucratie, une large place pour la libre entreprise et l'initiative privée; n'ayez crainte d'affirmer qu'en maintenant la multiplicité des centres de décision, l'on évitera une concentration des pouvoirs exécutif, législatif et économique, dangereuse pour la démocratie et les libertés individuelles. LES QUEBÉCOIS ONT CERTAINEMENT LE DROIT DE SAVOIR VERS QUEL TYPE DE SOCIÉTÉ LE GOUVERNEMENT LES ORIENTE.

Parce que tous les défauts ne sont pas du même côté de la médaille, les milieux d'affaires doivent, pour leur part, accepter de prendre en charge ces dimensions du développement économique qui dépendent de son action concertée en tant que communauté des affaires. C'est ainsi qu'un comité de promotion de Montréal a finalement réussi à voir le jour. Ce nouveau comité, encore à ses premiers jours, aura contribué à un parti pris d'optimisme éclairé, qu'il ne faut pas confondre avec un optimisme de commande, en remplacement d'une morosité improductive. C'est dans le même esprit que la Chambre a suscité une réunion de concertation des principaux agents économiques du secteur privé, tant anglophones que francophones, rencontre qui aura lieu le 14 septembre 1979. Enfin, suite aux études de son comité du Port, la Chambre entend susciter la création d'une société privée de promotion du Port de Montréal

Montebello et ses suites

Lieu de concertation de tous les agents éco-

Suite à la page 5

Les états financiers

de l'exercice terminé le 31 mai 1979

NORMANDIN, SÉGUIN & ASSOCIÉS

comptables agréés

225 rue Notre-Dame ouest, Montréal, Qué. H2Y 1T4
Téléphone (514) 844-4442

Associés résidents:

Roland Barrière, c.a.
J. Marcel Daoust, c.a.
René Lemire, c.a.
J. Louis Richard, c.a.
André Tétreault, c.a.

J. Guy Beaulac, c.a.
Pierre Dumont, c.a.
Gilles R. Normandin, c.a.
François St-Aubin, c.a.
Marcel Trudeau, c.a.

Georges Borduas, c.a.
Georges H. Hotte, c.a.
Yvon Normandin, c.a.
C. Raymond Souchereau, c.a.

Le rapport des vérificateurs

Aux membres de
La Chambre de Commerce du
District de Montréal

Nous avons vérifié l'état de revenus et dépenses et l'état du surplus de LA CHAMBRE DE COMMERCE DU DISTRICT DE MONTREAL de l'exercice terminé le 31 mai 1979 ainsi que les bilans du fonds d'administration et du fonds d'immobilisations à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances, sauf que notre examen des cotisations et souscriptions n'a porté que sur les montants enregistrés aux livres.

A notre avis, à l'exception de la limite exprimée au paragraphe précédent, ces états financiers présentent fidèlement le résultat des opérations et l'évolution de la situation financière de la corporation pour l'exercice terminé le 31 mai 1979 ainsi que sa situation financière à cette date selon les principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Comptables agréés

Montréal,
le 20 juillet 1979

Normandin, Séguin & Associés

Bureaux à:

Ottawa, Hawkesbury, Hull, Gatineau, Grand'Mère, Shawinigan, Ville Saint-Georges, Lac Etchemin, Baie Comeau

La Chambre de commerce du district de Montréal

(Constituée selon la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes)

Etat de revenus et dépenses

de l'exercice terminé le 31 mai 1979

Etat du surplus

de l'exercice terminé le 31 mai 1979

| REVENUS | 1979 | 1978 |
|-----------------------------|---------------|---------------|
| Administration | | |
| Recherche et développement: | | |
| Activités publiques | | |
| Recherche | 247 118 | 265 539 |
| Sociétariat | 23 433 | 9 821 |
| Atelier | 286 135 | 285 525 |
| | <u>34 561</u> | <u>30 670</u> |
| | 735 168 | 729 376 |

| | 1979 | 1978 |
|---|-------------------|-------------------|
| SOLDE AU DEBUT | \$ 179 910 | \$ 178 733 |
| Excédent des revenus sur les dépenses | <u>15 444</u> | <u>1 506</u> |
| | 195 354 | 180 239 |
| Contribution au fonds d'immobilisations | <u>2 067</u> | <u>329</u> |
| SOLDE A LA FIN | <u>\$ 193 287</u> | <u>\$ 179 910</u> |

Etat de l'évolution de la situation financière

de l'exercice terminé le 31 mai 1979

| DEPENSES | 1979 | 1978 |
|---------------------------------------|------------------|-----------------|
| Administration | | |
| Recherche et développement: | | |
| Activités publiques | | |
| Recherche | 277 820 | 262 633 |
| Sociétariat | 233 598 | 270 370 |
| Atelier | 98 474 | 102 942 |
| | <u>73 171</u> | <u>61 692</u> |
| | <u>34 661</u> | <u>30 233</u> |
| | 719 724 | 727 870 |
| EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES | <u>\$ 15 444</u> | <u>\$ 1 506</u> |

| PROVENANCE DES FONDS | 1979 | 1978 |
|---|-------------------|-------------------|
| Excédent des revenus sur les dépenses | | |
| Souscription résultant des campagnes d'investissement | <u>\$ 15 444</u> | <u>\$ 1 506</u> |
| | 15 444 | 1 506 |
| UTILISATION DES FONDS | | |
| Immobilisations à même les revenus | <u>2 067</u> | <u>329</u> |
| AUGMENTATION DU FONDS DE ROULEMENT | 13 377 | 1 177 |
| FONDS DE ROULEMENT AU DEBUT | <u>179 908</u> | <u>178 731</u> |
| FONDS DE ROULEMENT A LA FIN | <u>\$ 193 285</u> | <u>\$ 179 908</u> |

Bilan au 31 mai 1979

FONDS D'ADMINISTRATION

| ACTIF | 1979 | 1978 |
|--|-------------------|-------------------|
| ACTIF A COURT TERME | | |
| Encaisse | \$ 14 308 | \$ 27 077 |
| Valeurs négociables (note 4) | 234 000 | 218 000 |
| Comptes clients et intérêts courus à recevoir (note 5) | 20 037 | 16 548 |
| Frais imputables au prochain exercice | 15 386 | 14 914 |
| Avances à Les Editions Commerce | 3 065 | 15 508 |
| Avances à La Revue Commerce | <u>5 005</u> | <u>-</u> |
| | 291 801 | 292 047 |
| PLACEMENTS, valeur amortie (note 6) | <u>2</u> | <u>2</u> |
| | <u>\$ 291 803</u> | <u>\$ 292 049</u> |

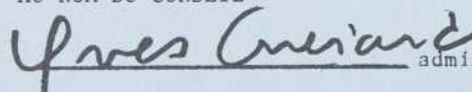
| PASSIF | 1979 | 1978 |
|--------------------------------------|-------------------|-------------------|
| PASSIF A COURT TERME | | |
| Comptes fournisseurs et frais courus | \$ 17 879 | \$ 30 034 |
| Fonds de pension à payer | 3 588 | 5 601 |
| Revenus perçus d'avance (note 7) | 43 239 | 46 693 |
| Cotisations perçues d'avance | 33 810 | 28 515 |
| Avances de la Revue Commerce | <u>-</u> | <u>1 296</u> |
| | 98 516 | 112 139 |
| AVOIR NET | | |
| SURPLUS | <u>193 287</u> | <u>179 910</u> |
| | <u>\$ 291 803</u> | <u>\$ 292 049</u> |

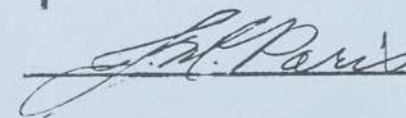
FONDS D'IMMOBILISATIONS

| ACTIF | 1979 | 1978 |
|--------------------------|-------------------|-------------------|
| IMMOBILISATIONS, au coût | | |
| Terrain | \$ 520 041 | \$ 520 041 |
| Mobilier et agencement | <u>86 567</u> | <u>84 500</u> |
| | <u>\$ 606 608</u> | <u>\$ 604 541</u> |

| CAPITAL | 1979 | 1978 |
|--|-------------------|-------------------|
| CAMPAGNE D'INVESTISSEMENT | <u>\$ 461 110</u> | <u>\$ 461 110</u> |
| CONTRIBUTION DU FONDS D'ADMINISTRATION | | |
| Solde au début | 143 431 | 143 102 |
| Contribution de l'exercice | <u>2 067</u> | <u>329</u> |
| | 145 498 | 143 431 |
| Solde à la fin | <u>\$ 606 608</u> | <u>\$ 604 541</u> |

AU NOM DU CONSEIL

 administrateur

 administrateur

Suite de la page 4

nomiques s'il en fut, et dont les suites restent à venir, le Sommet a contribué de façon générale à créer un climat plus propice aux investissements en réhabilitant la motion de profit et en statuant sans ambiguïté sur le rôle dévolu à l'entreprise privée dans le développement de l'économie du Québec. Les suites plus directes, au moment où se termine cet exercice, sont encore peu visibles. On y a parlé de Société nationale d'Exportation pour faciliter en particulier l'accès des PME aux marchés extérieurs: ce sera probablement législation d'automne. On y a parlé de mise en valeur des produits québécois: on ne sait toujours pas si Radio-Québec est impliqué dans cette opération. On y a parlé d'éducation économique et de consultations des agents présents à Montebello; le Ministère de l'Éducation tarde à faire connaître ses propositions, alors que l'éducation économique fait toujours dramatiquement défaut dans le curriculum. On y a parlé de la formation professionnelle, en adaptant les structures à cet enseignement: toujours pas d'autres nouvelles. Quant à la poursuite des démarches pour améliorer la part du Québec dans les retombées du Pacte canado-américain de l'automobile, la lettre au nouveau Premier Ministre du Canada a bel et bien été signée par les intéressés et envoyée à M. Clark, il reste à savoir ce que le Gouvernement conservateur en fera. S'il y eut moult consensus à Montebello, les actions concrètes restent, dans l'ensemble, à venir. Le ministre d'État au développement économique devrait, au nom du Gouvernement du Québec, faire connaître le 6 septembre 1979, de quel bois on entend se chauffer au Québec l'hiver prochain!

Le rapport CEFECQ

Soucieuse de bien informer ses membres de toute activité gouvernementale susceptible de modifier à l'avenir les règles du jeu dans des secteurs de sa compétence, la Chambre, le 19 avril dernier, recevait les principaux membres du Comité d'Étude sur le fonc-

tionnement et l'évolution du commerce au Québec. Ce rapport est maintenant entre les mains du MIC, lequel s'apprêterait à y donner suite, dans certains de ses aspects majeurs. Pour la Chambre, si les mesures proposées, prises isolément, paraissent répondre adéquatement à des situations de fait bien identifiées, leur ensemble risque possiblement de tisser un cocon protectionniste autour du petit et moyen commerce en particulier, diminuant d'autant la vitalité et l'esprit d'entreprise qui doivent animer les commerçants québécois.

Métropole internationale

Tout au cours de l'exercice la Chambre s'est employée à valoriser les nouveaux atouts dont dispose toujours Montréal et qui sont de nature à soutenir sa croissance quelque soit l'évolution des marchés. Comme le déclarait le Président lors du colloque des HEC "Montréal est et sera ce que l'esprit d'entreprise des Montréalais en fera, nonobstant le conjoncture générale dans laquelle elle baignera comme toute autre ville canadienne..."

Toute analyse du potentiel de Montréal montre que c'est encore et toujours une grande ville bien équipée de toutes les facilités nécessaires et un centre majeur des affaires. C'est un centre commercial et industriel, un centre portuaire intermodal où air, mer, terre et fer se combinent pour offrir toutes les facilités modernes de transport. C'est un centre international naturel avec accès immédiat à une population de plus de 80 millions d'habitants, qui est déjà à la fine pointe de la technologie des transports et de l'aérospatiale; c'est une métropole intellectuelle qui compte sur son territoire une densité féconde d'universités et de centre de recherche."

Dès l'automne 1978, la Chambre prenait l'initiative de réunir les principaux intervenants montréalais dans le domaine du tourisme en vue d'établir

Suite à la page 6

Les déjeuners-causeries en 1978-1979

M. Pierre-Marc Johnson
Ministre du Travail et de la
Main-d'oeuvre

M. Antoine Turmel
Président du Conseil d'administration
et Chef de la Direction de Provigo Inc.

M. Pierre Côté
Président du Conseil du patronat du
Québec

M. Jean Drapeau
Maire de Montréal

M. Marcellin Tremblay
Président de l'Association canadienne
des compagnies d'assurance-vie

Mme Jeanne Sauvé
Ministre des communications

Me Louis-Philippe De Grandpré, C.C., C.R.
Lafleur, Brown, De Grandpré

M. Claude Morin
Ministre des Affaires intergouver-
nementales

M. Martin Laberge, m.d.
Président de la Régie de l'Assurance-
maladie du Québec

M. Jean Chrétien
Ministre des Finances

M. Olivier Lecerf
Président de Ciments Lafarge Limitée

M. Raymond Barre
Premier ministre du gouvernement de
la République Française

Mme Laurette Robillard
Présidente de l'Office des handicapés
du Québec

M. Roger Hamel
Directeur (Québec) de La Compagnie
Pétrolière Impériale Ltée

M. Joe Clark
Chef du Parti progressiste-conservateur

M. Jacques Francoeur
Président de UniMedia

M. Léo Lavoie
Président du conseil de Canadair

M. Jean-Luc Pépin
Co-président de la Commission de
l'unité Canadienne

M. Jacques Parizeau
Ministre des Finances du Gouvernement
du Québec

M. André Marcil
Président et chef de la direction
de La Banque d'Épargne de la Cité
et du District de Montréal

M. Guy Lavigueur
Président de la Banque Fédérale
de Développement Montréal (Québec)

M. Pierre Brousseau
Président et chef de la direction
de Delta des Gouverneurs Inc.

M. Pierre Des Marais II
Président de la Communauté urbaine
de Montréal

Suite de la page 5

une bien nécessaire table de concertation. Le 16 mai dernier la Chambre facilitait le lancement, par les divers groupes intéressés, du programme Bonjour Montréal qui même s'il ne répond pas encore à tous les espoirs qu'il avait suscité, devrait se concrétiser par une première phase à l'occasion des Jeux d'hiver de Lake Placid en février prochain et pour les Florales '80.

Parmi les efforts visant à multiplier les échanges tant sur le plan international qu'à l'intérieur, mentionnons l'organisation, sous mandat des autorités municipales, de semaines d'échange Montréal-Lyon qui s'effectueront en septembre et novembre prochain, dont l'annonce a été faite à l'occasion du déjeuner-causerie du 13 février dernier où la Chambre recevait, en collaboration avec la Chambre de Commerce française au Canada, le Premier ministre de France, M. Raymond Barre. Soulignons aussi la création d'un comité Import-Export ayant pour objet de favoriser l'ouverture sur l'extérieur des entreprises montréalaises. Ainsi pourra se concrétiser graduellement le souhait du président qui déclarait devant les membres du Club St-Laurent Kiwanis: "Ce n'est pas quelques instants d'hésitation qui creuseront la courbe de l'historique de croissance de Montréal si nous mettons tous l'épaule à la roue et surtout si nos meilleurs cerveaux relèvent le défi de faire de leur ville, stratégiquement situé à la jonction de deux grandes civilisations et de deux grands continents, le creuset où se forgent les innovations fécondes qui demain seront la clé du leadership de la société postindustrielle".

Le Congrès '79: Montréal, déjà demain

Comme si le programme d'action de l'exercice 78-79 n'avait pas été suffisamment chargé, la Chambre, compte tenu de l'importance du sujet du congrès précédent, choisissait de se repencher, au cours de la première partie du Congrès '79, sur le phénomène de la réglementation étatique, conséquence et ersatz d'un Etat trop obèse, avant de s'attaquer aux conditions préalables et aux actions nécessaires pour s'engager résolument sur la voie du développement économique.

On peut ainsi résumer le sens du Congrès de cette année, et nous utilisons les dernières lignes de l'intervention de l'économiste Marcel Côté à cette fin. "En 1975", déclare-t-il, "un représentant de la Chambre de Commerce d'Atlanta est venu nous décrire ce qu'il avait fait dans cette ville durant les années soixante et le rôle qu'y ont joué les élites économiques. Nous nous étions quittés à la fin de ce congrès confiants et pleins d'espoir. Malheureusement, le même exercice se répète à chaque année et on attend toujours après ce leadership. Il est temps d'arrêter de se gargariser de mots et de plans pour définir des priorités et agir par la suite en conséquence. Si la relance structurelle de l'économie de Montréal passe par le leadership au sein du monde des affaires, le mandat de la Chambre l'an prochain est assez clair".

Le poids de la majorité silencieuse

Au cours des années récentes la Chambre a pris conscience de plus en plus clairement de la nécessité pour les hommes d'affaires et les organismes qui les représentent de mettre en lumière les réalisations supérieures de notre système socio-économique

qui a fait la preuve au cours des années, tant de son potentiel d'amélioration continue "que de sa capacité de permettre un accroissement sans précédent et sans rival, du standard et de la qualité de la vie, non seulement de quelques privilégiés mais de toute la population". Face à l'expression prolifique d'opinions dont le dénominateur commun est de dénigrer les assises de notre système social et d'opposer des promesses à une réalité bien concrète, la Chambre a assumé une participation plus active aux débats d'affaires publiques et elle a entrepris de se doter des moyens d'action nécessaires à une plus grande efficacité dans ses interventions. Le projet Idéacom mis en marche au cours de l'exercice devrait à court terme permettre à la Chambre de disposer d'instruments de communication de qualité professionnelle dont le contenu mettra en lumière la valeur éprouvée de nos institutions ainsi que leur potentiel de progrès pour peu que l'on ne laisse pas des pratiques abusives les paralyser ou les saboter. La Chambre a entrepris de relancer également les Editions Commerce qui, en publiant des dossiers comme ceux des Congrès de la Chambre, des conférences prononcées par des hommes d'affaires lors des déjeuners-causeries ou des monographies diverses, rendra possible une information plus équilibrée sur les lois du marché, la notion de profit, la liberté d'entreprise et les autres libertés fondamentales. Le comité d'éducation économique de la Chambre utilisera les produits du projet Idéacom et ceux des Editions Commerce pour transmettre prioritairement aux étudiants de tous les niveaux une analyse de notre système socio-économique différente de celle transmise via une grille marxiste.

A l'aube de la décennie '80 et des nouveaux défis qui apparaissent, le temps est certainement venu de repenser et de promouvoir sur la place publique les grandes idées à partir desquelles les populations d'Occident ont pu se donner collectivement la plus prospère et la plus égalitaire des sociétés humaines. Dans un article commentant la création de CIDEM, un éditorialiste attribuait à "un observateur averti" l'opinion qu'"à l'instar d'autres villes décadentes, Montréal est en train de devenir une ville de pauvres, de vieux et d'intellectuels plus ou moins radicaux". La Chambre ne peut laisser quelques groupes de contestataires, souvent d'ailleurs enfants privilégiés du système, égorger la poule aux oeufs d'or qu'est notre système de production de biens et de services, fondé largement sur la libre entreprise. C'est une partie du message que le Président de la Chambre devait à l'Institut des Conseillers en Administration du Québec en ces termes: "Il est étrange qu'une société qui a tant bénéficié des avantages socio-économique des mécanismes invisibles du marché y recoure si peu lorsqu'elle veut intervenir collectivement. Nous avons cependant été victime d'un biais prononcé en faveur d'interventions qui substituent d'office un contrôle bureaucratique aux mécanismes imparfaits du marché libre. Ce biais repose souvent sur le mythe de la perfection des mécanismes bureaucratique. L'expérience nous enseigne que si le marché n'est pas parfait, les processus gouvernementaux ne le sont pas davantage. Ce à quoi je vous convie est donc de redresser la balance en faisant preuve de plus d'imagination pour proposer aux problèmes de la société un plus grand nombre de solutions alternatives privilégiant le recours aux mécanismes incitatifs du marché plutôt que le recours à la coercition de la réglementation et de sa conséquence, la bureaucratie. En

Suite à la page 7

LISTE PARTIELLE DES INTERVENTIONS 1978-1979

| | | | |
|---------------|--|---------------|---|
| 17 juillet | Lettre au ministre des Finances, Jacques Parizeau. Fiscalité onéreuse ... | 13 février | Lettre au ministre André Ouellette re: Vieux Port |
| 1er septembre | Communiqué "Que l'on établisse le niveau réel de la rémunération" | 6 mars | 1- Communiqué: Pacte de l'automobile Support au rapport Reisman 2- Lettre au ministre Jacques Parizeau |
| 15 octobre | Conférence au Congrès Provincial de l'Enseignement Commercial (Education Economique) Mémoire sur le Livre Vert sur l'enseignement Primaire et Secondaire | 7 mars | Conférence Club Kiwanis de Montréal "Mirabel" |
| 20 octobre | Colloque de la Chambre de commerce de Montréal "La fiscalité" | 14,15,16 mars | Montebello |
| 17 novembre | A Consommateur plus "Sièges Sociaux" leur impact | 28 mars | Communiqué: "Budget Parizeau" |
| 29 novembre | ARC. Dorval-Mirabel? Une liaison | 19 avril | Colloque sur CEFECQ |
| 18 décembre | Mémoire et communiqué: "Fiscalité municipale" | 27 avril | Conférence de Presse: "Référendum d'initiative Populaire" |
| Janvier '79 | Création du Comité Promotion Montréal | 17 mai | Conférence de Presse: "Bonjour Montréal" |
| 10 janvier | Conférence de Presse: Etat économique de Montréal PME, Grande entreprise, fiscalité | 18 juillet | Communiqué " Réfugiés" |
| 9 février | Intervention, lettre à (A. Abbott) Sicar & Sodeq: Harmonie S.V.P. | 20 juillet | Communiqué "Lettre à M. Stanfield: La Chambre exprime son désaccord du déménagement de l'ambassade de Tel-Aviv à Jérusalem" |
| | | 24 août | Communiqué: "L'Institut de génie des matériaux, nul n'est prophète en son pays!" |

Suite de la page 6

réservant l'intervention gouvernementale directe aux cas où cette solution est supérieure à la mise sur pied d'un mécanisme incitatif opérant via le marché libre, nous en accroîtrons l'efficacité en même temps que nous améliorerons la performance de l'ensemble de l'économie".

Conformément à son mandat "de contribuer à l'essor économique et à la prospérité de ses membres et du milieu dans le respect des valeurs humaines et sociales de la communauté", la Chambre est intervenue sans cesse pour stimuler le progrès économique de la région de Montréal et rendre l'environnement plus

Suite à la page 8

Notes aux états financiers
de l'exercice terminé le 31 mai 1979

Note 1 - RESUME DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

FONDS D'ADMINISTRATION

COMPTABILISATION DES REVENUS. La Chambre a comme politique de comptabiliser les revenus de cotisations et de souscriptions sur une base d'encaissement modifié, différant aux années futures les cotisations et les souscriptions perçues d'avance.

IMMOBILISATIONS A MEME LES REVENUS. Le coût total des acquisitions d'éléments d'actif immobilisé est chargé aux opérations de l'exercice, en conséquence aucune dépense d'amortissement n'est comptabilisée.

FONDS D'IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS. Les immobilisations représentent une accumulation de coûts non amortis d'acquisitions d'éléments d'actif.

Note 2 - BAIL EMPHYTEOTIQUE

Le 1er décembre 1967, la Chambre a versé un montant de \$ 519 969 pour l'acquisition d'une moitié indivise du terrain sur lequel est situé la Maison du Commerce et de la moitié des droits comme locateur dans un bail emphytéotique.

Par ce bail emphytéotique, la Chambre et le Board of Trade ont loué le dit terrain à Les Immeubles P.I.C. Canada Limitée jusqu'au 30 avril 2047 au loyer de \$ 5 000 par mois jusqu'au 30 avril 2007 avec option pour la Chambre et le Board d'acheter en l'an 2007 la bâtisse à la valeur marchande à cette époque, à déduire le montant de \$ 1 000 000 pour le terrain. Si la Chambre et le Board n'exercent pas l'option, le loyer sera porté à \$ 5 451 par mois jusqu'à l'expiration du bail en l'an 2047.

L'option ci-haut mentionnée peut être exercée par la Chambre et le Board conjointement ou par l'un ou l'autre séparément.

En vertu de ce bail et pour sa durée jusqu'au 31 décembre 2006, la Chambre occupe un espace de 6 000 pieds carrés au loyer annuel de \$ 1. Le coût de l'espace excédentaire loué par la Chambre s'élève à \$ 218 par mois. De plus, la Chambre est liée avec le Board of Trade pour la location de la salle du conseil à raison de \$ 363 par mois.

Note 3 - ENGAGEMENTS

En vertu d'une entente avec un employé, la Chambre de Commerce du District de Montréal s'est engagée à lui verser un traitement de \$ 12 500 par année jusqu'au 31 janvier 1972 et, par la suite, une pension de

\$ 10 000 par année sa vie durant avec stipulation qu'à son décès 60% des montants ci-haut seront payables à sa veuve si elle lui survit.

Note 4 - VALEURS NEGOCIABLES

| | 1979 | 1978 |
|---|-------------------|-------------------|
| Certificats de dépôt | \$ 45 000 | \$ 40 000 |
| Obligations d'épargne du Québec | 20 000 | 20 000 |
| Obligations du Crédit Foncier | 100 000 | 100 000 |
| Obligations diverses, à la valeur nominale (valeur du marché au 31 mai 1979: \$ 69 394) | 69 000 | 58 000 |
| | <u>\$ 234 000</u> | <u>\$ 218 000</u> |

Note 5 - COMPTES CLIENTS ET INTERETS COURUS A RECEVOIR

| | 1979 | 1978 |
|-----------------------------------|------------------|------------------|
| Comptes clients | \$ 11 116 | \$ 9 745 |
| Intérêts courus à recevoir | 8 921 | 8 062 |
| | 20 037 | 17 805 |
| Provision pour créances douteuses | - | 1 257 |
| | <u>\$ 20 037</u> | <u>\$ 16 548</u> |

Note 6 - PLACEMENTS

| | 1979 | 1978 |
|---|-------------|-------------|
| Revue Commerce, valeur amortie (valeur nominale \$ 40 000) | \$ 1 | \$ 1 |
| Les Editions Commerce, valeur amortie (valeur nominale \$ 40 894) | 1 | 1 |
| | <u>\$ 2</u> | <u>\$ 2</u> |

Note 7 - REVENUS PERCUS D'AVANCE

| | 1979 | 1978 |
|-----------------------------|------------------|------------------|
| Congrès: | | |
| Frais d'inscription | \$ 8 510 | \$ 34 232 |
| Dons et subventions | 22 420 | 17 445 |
| Dépenses | (4 454) | (5 329) |
| | 26 476 | 46 348 |
| Frais d'inscription - cours | 863 | 345 |
| Projet Ideacom | 15 900 | - |
| | <u>\$ 43 239</u> | <u>\$ 46 693</u> |

Suite de la page 7

favorable à un sain développement des activités industrielles et commerciales.

Pour les Montréalais, le mythe le plus dangereux à cet effet est celui du vide créateur et le biais anti-Montréal qui prétend opposer la prospérité de la Province à celle de la métropole. La Chambre a réaffirmé à maintes reprises que Montréal n'est pas en concurrence avec les autres villes du Québec, mais bien avec les autres métropoles nord-américaines et qu'elle constitue un pôle de développement au bénéfice de tous le Québec. Réduire la vocation de Montréal, métropole nord-américaine et internationale, à celle de grosse ville du Québec, c'est pratiquer un régionalisme à courte vue ou bien inconsciemment faire des prochaines générations les victimes d'une stratégie mal inspirée.

Le défi du progrès

C'est le défi du progrès que la Chambre doit continuer de relever et auquel faisait allusion le pré-

sident à l'issue d'un débat sur l'avenir de Montréal: "Il y a deux manières d'assurer la présence des québécois francophones aux plus hauts barreaux de l'échelle: les aider à conquérir les premières échelons ou couper l'échelle juste au-dessus du plus haut niveau qu'ils ont déjà atteint. Il m'apparaît que dans le second cas les québécois francophones n'auront rien gagné."

Quel dommage après s'être désolé du petit nombre de francophones qualifiés pour occuper des postes supérieurs, après les investissements massifs que nous avons consentis en éducation, au moment où les H.E.C. tournent à plein, de tirer l'échelle et de renvoyer tous ces diplômés, bardés de maîtrises et de doctorats, s'asseoir révoltés au pied d'un escalier qui ne mène plus à l'étage. J'ai confiance en la capacité des Québécois de soutenir la concurrence aux plus hauts niveaux et je veux préserver pour eux une métropole capable de défendre sa place dans les réseaux internationaux. C'est là que réside le défi du développement de Montréal, c'est à ces cerveaux qu'il s'adresse, à l'aube de la décennie 80 qui devra être celle de l'économie."